

PROFIL ÉLUS

Protégez-vous en tant qu'élus



Maire d'une commune, Président d'un groupement de communes... vos obligations et responsabilités au sein d'une collectivité sont de plus en plus nombreuses et complexes ; avez-vous les moyens nécessaires pour exercer votre mandat en toute sérénité ? Avec Profil Élus, vous bénéficiez de solutions d'assurance pour vous protéger dans l'exercice de votre mission au service de vos administrés.

En bref

Le contrat d'assurance de responsabilité générale de votre collectivité ne couvre pas les conséquences de votre responsabilité personnelle. Avec Profil Élus, vous disposez d'une protection spécifique pour exercer sereinement votre mandat.

○ L'ASSURANCE DE VOTRE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

Profil Élus couvre votre responsabilité pour une mise en cause liée à une faute personnelle ainsi que pour des actes réalisés en qualité d'officier d'état civil. Les adjoints au maire et les élus ayant reçu délégation de fonctions pour les mêmes mandats sont également couverts.

○ LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS

Profil Élus propose une garantie "protection juridique" pour des besoins liés :

- à l'exercice quotidien de vos mandats (réponse à vos questions juridiques diverses, recherche de solutions amiables à vos litiges...),
- aux poursuites auxquelles vous pourriez avoir à faire face (présence d'un expert aux différentes consultations juridiques).

○ UN SOUTIEN QUOTIDIEN

Avec Profil Élus, vous disposez d'une panoplie de garanties et de services pratiques. Elle vous accompagne au quotidien pour simplifier l'exercice de vos activités d'élus :

- assistance psychologique pour faire face à des mises en cause personnelles,
- remboursement des frais médicaux en cas d'accident corporel,
- protection financière en cas d'accident, survenant sur le territoire de votre commune, vous obligeant dans le cadre de votre mandat d'élus à interrompre votre activité,
- conciergerie pour des déplacements à organiser.

LES POINTS FORTS

- **Une solution complète :** assurance de votre responsabilité personnelle, défense de vos intérêts, protection financière et solutions d'assistance.
- **Un accompagnement expert :** conseils, bilan, suivi... vous profitez des compétences d'un interlocuteur Groupama spécialiste des collectivités et du monde local ; en effet, plus d'une commune sur deux est aujourd'hui assurée par Groupama*.
- **Un soutien adapté :** vous avez plusieurs mandats ? Vous faites face à de nombreuses situations délicates ? Différentes prestations d'assistance existent pour vous accompagner au quotidien.
- **Une protection élargie :** vos garanties de responsabilité personnelle sont étendues à vos adjoints et aux élus ayant reçu délégation de fonctions.



*Source Groupama.

Vos choix à la souscription

Profil Élus vous permet d'avoir une couverture personnelle complète. **Vous bénéficiez automatiquement des 2 garanties essentielles du contrat et vous complétez ensuite, selon vos besoins, avec les garanties et services complémentaires mis à votre disposition, en option.**

1^{re} GARANTIE ESSENTIELLE : "RESPONSABILITÉ PERSONNELLE"

- **Répondre à vos questions** : assistance d'un conseiller spécialiste pour en savoir plus sur vos responsabilités d'élu en cas de mise en cause de votre responsabilité personnelle (règles d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail...).
- **Couvrir les conséquences pécuniaires** : prise en charge de l'indemnisation du préjudice subi par les victimes à la suite d'un dommage corporel, matériel et/ou immatériel, y compris en cas d'atteinte à l'environnement.
- **Réhabiliter votre image d'élu local** : prise en charge des dépenses de campagnes de relations publiques ou de communication nécessaires en cas de crise pour réhabiliter l'image dont vous bénéficiez auprès de vos administrés.

2^e GARANTIE ESSENTIELLE : "PROTECTION JURIDIQUE"

- **Répondre à vos questions** : mise à disposition d'une équipe de juristes spécialisés pour vous informer sur le droit de l'urbanisme, l'assainissement, l'environnement, les marchés publics, les pouvoirs de police...
- **Limiter les litiges** : avis et conseils afin de trouver des solutions amiables en cas de litige.
- **Défendre vos intérêts face au risque pénal** :
 - Prise en charge des frais de procédure et des honoraires d'avocats, huissiers, avoués...
 - Accompagnement par une équipe de juristes pour les démarches utiles afin de mettre fin au litige.

ZOOM SUR TERRITOIRES-GROUPAMA.FR

- Des actualités décryptées, un format inédit, des sujets pointus pour être toujours bien informé des responsabilités liées à vos missions et des risques professionnels encourus par vos agents.

Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés dans ce document, se reporter au contrat.

NOM CR (ex : Groupama d'Oc) Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de... dénomination sociale statutaire de votre caisse régionale + pour la CR inscrite au RCS (du fait de l'émission de certificats mutualistes), indiquer également l'adresse du siège social de la CR ainsi que son n° SIREN + la mention RCS + la ville d'immatriculation au RCS - La garantie Protection Juridique est gérée par la **Société Française de Protection Juridique**, SA au capital de 2 216 500 €. 321 776 775 RCS Paris - Siège social : 8/10 rue d'Astorg - 75 008 Paris. La gestion des prestations d'assistance est confiée à Mutuaide Assistance - Société Anonyme, au capital de 12 558 240 euros dont le siège social est 8/14, avenue des Frères Lumière 94368 Bry-sur-Marne Cedex, inscrite au Registre du Commerce de Créteil sous le Numéro 383 974 086. Entreprises régies par le Code des assurances.

Document et visuels non contractuels - Crédits Photos : Rido / Shutterstock, Getty Images - www.agence-upco.com. Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé "imprim'Vert" ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement. **Le nom (et éventuellement le logo) de l'imprimeur répondant à ces critères est à renseigner par la Caisse régionale.**

ÉDITION : OCTOBRE 2019

LES GARANTIES ET SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- **Assistance psychologique** en cas de mise en cause par une action judiciaire : mise en relation téléphonique et prise en charge des coûts de consultation avec un psychologue clinicien, pour vous et vos proches.
- **Garantie "accident corporel"** en cas d'accident en France ou à l'étranger : avance des frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques.
- **Protection financière**, si vous exercez une activité rémunérée en parallèle à votre mission d'élu : en cas d'événement imprévisible, vous obligeant à être présent sur le territoire de votre collectivité et à interrompre votre activité professionnelle, versement d'une indemnité journalière pour les journées de travail perdues.
- **Service de conciergerie** : pour effectuer toutes vos réservations (hôtel, train, avion...), accessible 24h/24 et 7j/7.
- **Avance de fonds** lorsque vous êtes à l'étranger : avance de la caution pénale si vous êtes passible de poursuite judiciaire, par exemple.

Votre cotisation d'assurance ajustée

Nous vous proposons un calcul personnalisé de votre cotisation pour que celle-ci soit ajustée à votre situation réelle : le nombre de vos mandats, la taille de votre collectivité et les garanties choisies.

Votre contrat au fil des jours

Votre conseiller Groupama vous assiste au quotidien pour bâtir une solution d'assurance qui tient compte de l'évolution de votre activité : vous pouvez modifier à tout moment les garanties de votre contrat.

EN SAVOIR PLUS

Contactez votre conseiller Groupama pour bénéficier des solutions adaptées à votre activité et à celle de votre collectivité.

Rendez-vous sur : www.groupama-collectivites.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici